

Coiffer Sainte-Catherine

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **9 (1871)**

Heft 39

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181481>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

collines du pied de la chaîne, enfin pas un seul palmiste à chou; seulement nous eûmes en assez grande abondance de petits palmiers épineux dont le cœur était mangeable, quoique un peu acerbe, et des tiges d'*heliconia*, dont les parties intérieures étaient tendres et sans mauvais goût. Nous usâmes largement de l'un et de l'autre, et, en comptant ce que nous mangions en marchant, et ce que nous emportions pour le faire cuire à la couchée, chacun de nous, dans les vingt-quatre heures, en consommait bien près de deux livres. Cependant nos forces baissaient rapidement, et l'abattement de l'esprit suivant celui du corps, il vint un moment où mes hommes, frappés d'une circonstance extraordinaire et qu'ils regardèrent comme un présage certain de leur perte se couchèrent à terre pour attendre leur mort, sans que mes prières non plus que mes raisonnements parvinssent à ébranler leur résolution. Enfin, le guide, qui s'était montré plus accessible à la raison que ses compagnons, et qui d'ailleurs avait à sauver la vie de son fils en même temps que la sienne, résolut de tenter un dernier effort. Il fit rôti une de ses sandales, qui était de cuir (de *tapir*) non tannée et fort amolli par l'humidité du bois, et commença à la ronger. Nous suivîmes son exemple, et après avoir mangé chacun un tiers de semelle, ce qui ne nous coûta pas moins de deux heures de mastication, nous nous sentîmes assez bien remis pour reprendre notre route. Nous ne renoncâmes pas pour cela aux cœurs de palmiers, mais nous observâmes à chaque fois que ce mets relevait beaucoup moins nos forces qu'un morceau de cuir rôti. Enfin, après avoir mangé cinq paires de sandales et un tablier de peau de cerf comme celui dont usent les postillons, nous arrivâmes à un lieu habité. Il est vrai que, dans les deux derniers jours, ayant repris les hauteurs du bois, nous eûmes du gibier (quatre alectors et un petit tinamou); mais nous aurions pu évidemment nous passer de ce secours, et avec cinq paires de sandales qui nous restaient, nous n'aurions pas perdu courage, dût l'expédition se prolonger encore huit jours.

Samedi, dans l'après-midi, la musique militaire de Lausanne, accompagnée des membres de nos diverses sociétés chorales, se rendait au port d'Ouchy, pour saluer l'arrivée de quatre-vingts lyonnais invités à la fête cantonale de chant de Fribourg.

La réception fut des plus cordiales. C'était avec bonheur que tous ces jeunes français mettaient le pied sur le sol suisse, où leurs malheureux compatriotes furent si bien accueillis il y a quelques mois. Le cœur plein de reconnaissance et enchantés par la beauté du paysage, ils étaient tous animés d'une gaieté qui faisait réellement plaisir à voir.

Ils voulurent profiter de leur passage à Lausanne, pour donner un concert au profit d'une œuvre de bienfaisance, et, le soir, notre joli théâtre leur ouvrit ses portes.

Le début de cette soirée fut réellement féérique.

Au lever du rideau, le corps de musique de Lausanne joua un morceau dont l'exécution parfaite souleva les applaudissements de la salle. Le drapeau français, orné d'une couronne de fleurs, était planté au milieu de la scène; sur les côtés, ceux de nos sociétés de chant rangeaient leurs plis le long des coulisses en découpant harmonieusement leurs couleurs sur le fond vert d'un superbe décor de jardin.

Nous n'analyserons pas en entier le programme. Il y a eu de charmantes choses; les solos ont été fort applaudis et deux chansonnettes comiques ont fait éclater à la fois, sur tous les points, les francs rires et les applaudissements.

Les chœurs ont moins bien réussi; mais il faut tenir compte à nos gracieux visiteurs de la fatigue

du voyage et du manque de cohésion dans leur société composée de délégations de différentes sociétés de chant de Lyon.

On nous dit qu'après le concert, un banquet réunissant lyonnais et lausannois a été étourdissant d'expansions joyeuses, de discours chaleureux et de cordiales poignées de main. Au dessert, les français et les Suisses disparurent; il n'y eut plus que des amis. Dans l'abondance de leurs sentiments fraternels et patriotiques la république devenait éternelle, le char de liberté faisait le tour du monde, éclaboussant comme par enchantement les empereurs et les rois.

Comme les cœurs débordant de joie peuvent faire de grandes choses en peu de temps !...

Après lui il faut tirer l'échelle.

Après lui il ne faut plus nommer personne; il efface tout le monde; on ne peut le surpasser et c'est à lui qu'il faut donner la palme. — On pourrait croire d'après cette définition, que le proverbe rappelle figurement l'échelle des grandeurs ou de la bienfaisance, voire l'échelle de Jacob où montaient et descendaient les anges du Seigneur. Cependant il n'en est rien: l'échelle en question ici est l'échelle du gibet. Dans le temps des potences, l'usage était, lorsqu'il y avait plusieurs condamnés, de pendre le plus coupable le dernier, et, par conséquent, de retirer l'échelle après lui. On a dit d'abord, par comparaison, en parlant d'un homme vicieux ou d'un grand scélérat: *après lui il faut tirer l'échelle*; puis cette locution s'est appliquée en toutes circonstances à ceux qui avaient atteint le plus haut point où la dernière limite, et c'est ainsi qu'elle a passé de l'extrême mal à l'extrême bien où elle est restée.

Coiffer Sainte-Catherine.

C'était autrefois l'usage en France, comme aujourd'hui encore en Espagne et en Italie, d'orner, d'habiller, de *coiffer* les statues des saints et des saintes qui se trouvent dans les églises. Sainte-Catherine étant la patronne des vierges, c'est toujours à une jeune fille qu'était confié le soin de la parer. Mais cette charge, très agréable, très honorifique peut être quand on avait seize ans, n'était pas au nombre de celles que l'on voulait garder toujours. La demoiselle qui vieillissait sans avoir vu venir ce mari vainement attendu était menacée de faire longtemps encore la toilette de sa patronne; c'est alors qu'on disait d'elle ironiquement: elle restera pour *coiffer Sainte-Catherine*.

Les célèbres frères Siamois, dont on a si souvent parlé, se trouvent actuellement dans une curieuse situation. Ces vieillards en partie double sont à la veille d'une séparation. L'un d'eux va mourir, et l'on ne peut laisser l'autre rivé au cadavre. Mais on se demande en même temps si le survivant ne succombera pas à l'opération.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.